

## **COLLECTE DE DONNEES D'ETAT-CIVIL AU MALI A L'AIDE DES TECHNOLOGIES MOBILES : OPERATION PILOTE CONCLUANTE**

L'Institut national de la statistique (INSTAT), en partenariat avec le Centre de formation et de perfectionnement en statistique (CFP-STAT), a mis en œuvre une enquête pilote sur l'utilisation des technologies mobiles dans la collecte des données d'état civil au Mali. L'opération qui a été lancée, le 23 novembre 2017, a été concluante. La présentation de ses résultats était au centre d'un atelier, ce vendredi 6 Avril 2018 à l'Institut national de recherche en santé publique (INRSP).

Dans le cadre de la tenue d'une base de données sur les caractéristiques de la population malienne, l'INSTAT dispose d'un fichier permanemment renseigné. Ces informations, relayées via la Direction Nationale de l'Etat Civil (DNEC), sont fournis par les collectivités locales à partir des volets N°2 de déclaration d'état civil (naissances, mariages, décès) des citoyens. A l'image de toutes les enquêtes au niveau national, les outils de collecte de ces informations sont essentiellement marqués par la prédominance d'une utilisation des copies dures de questionnaires et un processus de centralisation des données relativement long. Mieux, le circuit et le délai de transmission des volets N°2 de déclarations d'état-civil n'assurent pas la complétude d'acheminement des volets à l'INSTAT.

Pour corriger ces insuffisances et consolider le dispositif de mise à jour de sa base, l'INSTAT envisage introduire l'utilisation des technologies dans la collecte des données d'état civil. Le processus a débuté par une enquête pilote dont les résultats ont été présentés, ce 6 avril 2018, au cours d'un atelier qui a réuni des représentants des collectivités concernées, de la Direction nationale de l'état-civil (DNEC), et du partenaire de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des Nations-Unies. « Nous avons jugé utile d'appliquer le nouveau projet à la collecte des données d'état-civil dont la bonne information représente le socle des politiques de développement, ainsi que le renforcement de la citoyenneté et l'efficacité de l'Etat et des collectivités territoriales, en matière de prospective », a déclaré à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de clôture le chef du Département de la recherche, de la normalisation et des enquêtes statistiques, Monsieur Jean-Zima DIALLO, représentant le Directeur Général de l'INSTAT.

« L'opération a pour but de numériser les fiches d'état-civil. Elle a eu comme mode d'action l'utilisation des agents d'état-civil comme citoyens collecteurs de données et contrôleurs de collecte », a souligné Monsieur DIALLO qui a assuré que « la finalité de ce projet pilote est d'améliorer la capacité de notre pays à utiliser des technologies mobiles dans la collecte des données d'état-civil dans le but de rendre disponibles et accessibles des données statistiques vitales ». Le projet d'enquête pilote a été mis en œuvre avec un appui financier de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des Nations-Unies. Il a concerné les six (6) communes du district de Bamako, ainsi que les communes rurales de Kalanbancoro et de Sangarebougou, dans le cercle de Kati, et de Siby dans le cercle de Kangaba. « Ce projet s'intègre parfaitement dans le mandat de la CEA qui consiste à appuyer le développement

économique et social de ses États membres et qui porte une attention particulière à la collecte de statistiques destinées à étayer la formulation de politiques et sur le renforcement des capacités », a souligné pour sa part Monsieur Simon Neumueller, représentant de la Commission Economique pour l’Afrique.

Les 70 citoyens collecteurs de données employés ont pu saisir dans l’application numérique au moins 71 % de fiches d’état-civils ciblés sur un objectif de 84 000 fiches. Les résultats de cette opération serviront de tremplin à la généralisation de la pratique sur toute l’étendue du territoire national.